Envoyé en préfecture le 30/12/2025
Reçu en préfecture le 30/12/2025
Publié le
ID : 035-213501646-20251230-2025_99-DE

DEPARTEMENT d'ILLE ET VILAINE

Arrondissement de FOUGERES-VITRÉ

Canton de Val-Couesnon

MAIRIE
de
MARCILLE-RAOUL

Code Postal : 35560
Téléphone : 02 99 73 64 16
Mail : marcille-raoul@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 décembre à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur BOULMER Jean-Claude

Présents : BOULMER Jean-Claude, PRUNIER Dominique, BATTAIS Dominique, MOUCHOUX Mickaël, HONORÉ David, BEAUCHER Jean-Luc, CHEVALIER Rémy, PIOT Gaël, NGUYEN-QUAN Christian
Excusés : QUEVERT Emilie, NESTORET Steve, BINOIST Christophe
Absents : LE GALLAIS Julien, LE NABEC Marie-Laure
Monsieur PIOT Gaël a été élu secrétaire de séance

Nombre de membres		
En exercice	**Présents**	**Votants**
14	9	9

Date de la convocation
Le 11 décembre 2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 24 décembre 2025

et publication le 19 décembre 2025

2025-99 : Sinistre sur candélabre, rue du Stade - Acceptation de la deuxième indemnité due par l'assurance GROUPAMA

Dans le cadre du sinistre du 16 mai 2025 causé sur le candélabre, rue du Stade (délibération n°2025-47 du 15 juillet 2025),

le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, le chèque de remboursement de l'assurance GROUPAMA d'un montant de 847,88 € correspondant au solde de l'indemnité due.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
Le Maire,